

Image not found or type unknown



Succession Différence entre héritiers et Légataires

Par **ORCHIDEE55**, le **22/02/2019** à **08:26**

Bonjour,

Ma mère étant décédée à légué son patrimoine à ses enfants et à laissé une quotité disponible à ses petits enfants. Ma question était de savoir lors de la mise en vente du bien immobilier, faudra t'il l'accord des enfants et des petits enfants ? ou simplement l'accord des enfants suffira ? Les petits enfants n'étant que légataires alors je me pose la question de savoir s'ils ont leur mot à dire.

Merci pour vos réponses